



TRACT AUX CHEMINOTS

CTN Équipement

Montreuil, le 13 décembre 2022

ASTI

QUEL AVENIR POUR LES ASTI ?

Le 08 décembre dernier, une délégation CGT était reçue dans le cadre d'une audience par la Direction Télécoms Unifiée. La direction devait nous répondre sur l'avenir des télécoms !

Lors de nos échanges avec les cheminots des ASTI/ESTI, l'inquiétude concernant leur avenir était très palpable. Les différentes rencontres avec les directions Réseau et E SNCF, indiquaient une volonté de s'affranchir progressivement des services des agents Télécom.

En effet, en raison de leur état, certaines installations liées à la sécurité, comme les téléphones d'alarme, sont condamnées faute de pièces de rechange. Les projets « FERCOM » et « SOPRANO » supprimeront les téléphones extérieurs, tout comme le projet « GAMEC », qui supprimera les téléphones des passages à niveau.

La direction affirme que la courbe emploi est à la progression et doit le rester. Elle confirme cependant qu'aujourd'hui certains collectifs sont bien tendus.

Pour la CGT, le moindre sous-effectif met à mal la production. Les manques de personnel et l'absence d'embauches sont réels sur certains sites et engendrent des difficultés à tenir les astreintes.

Concernant les charges de travail, la DTU s'est voulue rassurante en soulignant que les budgets restent stables. Elle affirme que les modifications de charge dues à la modernisation du réseau seront compensées par des charges travaux accrues, ainsi qu'une récupération « probable » du réseau GSMR.

Aujourd'hui, ce sont bien environ 7 000 téléphones de voie qui sont appelés à disparaître. Si c'est en lien avec un arrêté sur les passages à niveau appelant à durcir la réglementation, la direction confirme également les importantes difficultés en approvisionnement de certains composants. Elles apportent leur lot de neutralisation de téléphones.

Afin de rassurer ces collectifs, la DTU a adressé une lettre directive à l'ensemble des unités le 06 décembre dernier, suite à notre audience !

Pour la CGT, la modernisation du réseau ne doit pas se traduire par un abandon des installations actuelles. Il convient d'être très prudent dans cette période de forte tension sur les composants et de mutations technologiques.

Pour la CGT, toutes les évolutions techniques nécessiteront des emplois en conséquence ainsi qu'un véritable plan de formation.

La direction dit rencontrer des difficultés à trouver des ressources travaux. Pour la CGT, le profil chef de lot avec accès à la qualification E (classe 5) doit être privilégié pour permettre une meilleure autonomie des agents et trouver un déroulement de carrière correct.



Les modifications des parcours et les manques de personnels formés provoquent des tensions sur les parcours d'astreinte. Elles engendrent des déséquilibres avec des périmètres allant d'une centaine de mètres à plusieurs kilomètres.

La CGT demande que l'organisation de l'astreinte se fasse avec les intéressés concernant l'étendue, la périodicité, le nombre d'agent, les protections. La direction doit agir rapidement pour que ces tensions disparaissent !

De plus, nous réitérons notre revendication concernant la montée des astreintes. Celles-ci sont une reconnaissance technique des agents qui les montent. Pour cela, ils doivent être à la qualification C (classe 3).

Des problèmes de formation sont également constatés. La direction nous indique regretter que des sessions dites de « perfectionnement » ne soient pas tenues par manque d'inscrits. Une aberration au regard des besoins. Pour la CGT, la concentration de toutes les formations télécoms sur le site de Nanterre est une erreur. Elle engendre des difficultés financières pour les stagiaires, des difficultés à trouver des formateurs au vu de la faible attractivité du métier.

Pour la CGT, la direction doit réfléchir à rouvrir certains sites aujourd'hui fermés (dans le cas présent Toulouse) afin de casser cette centralisation. De plus, la fonction de formateur doit être revalorisée pour un meilleur déroulement de carrière de l'agent et être intégrée dans un cursus. Nous avons, à plusieurs reprises, alerté la direction sur le fait que cette fonction est perçue comme un frein au déroulement de carrière, sans réponse jusqu'à aujourd'hui !

Il apparaît que le processus de formation doit être complété par la mise en place de formateurs de proximité, qui peut d'ailleurs être une solution à un accompagnement de la fin de carrière.

La direction réfléchit également à un projet de modification de l'organisation des ASTI. À l'heure actuelle, plusieurs scénarios sont à l'étude. La difficulté d'avoir des canaux de décisions techniques et managériaux séparés a été soulevée par plusieurs directions d'ASTI.

Pour la CGT, même si une simplification des canaux de décisions semble souhaitable, une organisation trop éloignée des Infrapôles paraît risquée, car elle faciliterait l'externalisation de nos métiers.

Même si la direction se veut rassurante sur l'avenir, la CGT appelle les cheminots des ASTI/ESTI à rester vigilants. Les manques d'effectifs, les problèmes de tenue d'astreintes et de formation doivent être réglés dans les plus brefs délais !

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



J'ADHÈRE À LA CGT

FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS
253, Rue de Paris - Case 546
93 515 MONTREUIL Cedex
Tél : 01 55 62 64 40
orga@cheminotcgt.fr
www.cheminotcgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

**RENFORCE-TOI !
REJOINS LA CGT DES CHEMINOTS**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

